

Retrouvez toutes nos activités et formulaires d'inscription sur notre site web : caes.inserm.fr

Ouvrant droit : Agent Inserm actif ou retraité, vacataire ayant 500 heures accomplies.



Agenda

Prochain Cnas :
7, 8 et 9 février 2023

Dates limites d'inscription :

• RETRAITÉS

- 3 janvier - Galette des Rois
 - 10 janvier - Munch, un poème de vie
 - 16 janvier - Retrouvailles (exclusivement pour les retraités)
 - 16 janvier - Randonnée en étoile
 - 16 janvier - Exposition Kokoschka
- Prochaine randonnée : 17 janvier

• VACANCES

- 10 janvier - Séjours printemps
- 10 février - Séjours club
- 24 février - Calvi, Soustons, La Palmyre, Balaruc-les-Bains, Chamonix, Le Mont-Dore, Prapoutel-les-7-Laux
- 13 mars - Autres séjours

• JEUNESSE

- 6 février - Séjours printemps

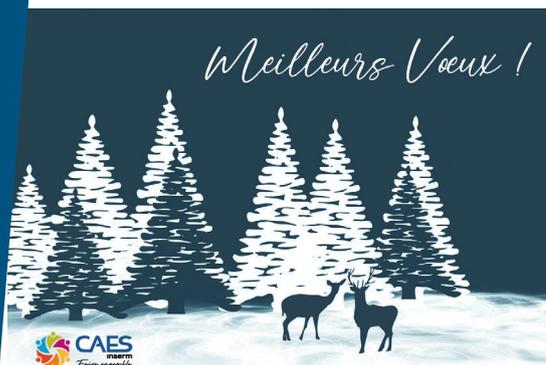
• LOISIRS-CULTURE

- 16 janvier - Week-end Clas à Lille

• SPORTS

- 20 janvier - Randonnée dans les Gorges du Verdon, randonnée dans la baie du Mont-Saint-Michel, les Chemins de Stevenson.

Édito



L'année 2022 vient de se terminer. Elle sera probablement reconnue comme l'année de la reprise après 2 ans de restrictions sanitaires qui auront perturbé très fortement nos vies personnelles et professionnelles.

Pour le Caes, 2022 aura été une année bien particulière.

C'était d'abord l'année des 50 ans de notre association !

Des activités ont pu être organisées par pratiquement tous les comités locaux, partout en France, et une soirée anniversaire mémorable s'est tenue à Paris.

Ensuite, les activités 2020 et 2021 des secteurs Sports, Voyages et Loisirs-Culture mais aussi de nombreux Clas, reportées en raison de la crise sanitaire, ont pu toutes avoir lieu cette année et se sont rajoutées aux programmes normalement prévus. Ce regain d'activités en 2022 solde ainsi, nous l'espérons tous, ces années Covid.

Nous souhaitons au Caes et à tous les agents et retraités de l'Inserm le meilleur pour cette année 2023 qui commence !

François Coulier
Président du Caes Inserm

Nouveau :

La lettre Inserm fait peu neuve



Courant décembre vous avez pu voir un changement dans la lettre hebdomadaire de l'Inserm.

Les agents Inserm sont automatiquement inscrits pour recevoir la lettre de leur Délégation. Si vous êtes retraité et que vous souhaitez recevoir les lettres Inserm, inscrivez-vous en suivant [ce lien](#).

Comités d'action sociale

Bonnes fêtes de fin d'année !

L'année 2022 touche à sa fin. Le Caes Inserm vous souhaite de très bonnes et belles fêtes de fin d'année, et vous donne rendez-vous en 2023 pour de nouveaux projets !



Dans ma DR

Devenez secrétaire du Clas Tolbiac et permettez au comité de continuer ses activités

Le Clas Tolbiac cherche un ou une volontaire pour s'occuper du secrétariat et gérer la billetterie cinéma à partir de janvier. Cette activité ne prend que quelques heures par mois. Sans secrétaire, le Clas sera obligé de s'arrêter et avec lui toutes ses activités. On compte sur vous !

clas.tolbiac@inserm.fr

Programmez une année 2023 sportive

Le secteur Sports vous a préparé un programme très séduisant pour l'année 2023, des paysages à s'en mettre plein la vue !

Vous avez jusqu'au **20 janvier** pour vous inscrire aux séjours suivants :

- Randonnée dans les Gorges du Verdon du 15 au 20 mai 2023
- Les Chemins de Stevenson du 10 au 16 juin 2023.
- Randonnée dans la baie du Mont-Saint-Michel du 23 au 29 septembre 2023.



Actualités

Élections au Caes Inserm 2023 - 2027

En 2023 les agents Inserm, les retraités Inserm inscrits sur le fichier retraité du Caes et le personnel du Caes seront appelés à élire leurs représentants au Comité National d'Action Sociale (Cnas) pour un mandat de 4 ans qui prendra effet le 13 juin 2023. Vous aurez prochainement toutes les informations sur le site du Caes

Spécial secteur Vacances

Venez rêver, en consultant les catalogues Vacances du Caes

Pour garder le moral, penser aux prochaines vacances, c'est efficace !!

Consultez les catalogues printemps et été 2023 sur le [site du Caes](#) où vous découvrirez de nombreuses destinations en France et en Europe pour lesquelles nous vous proposons différents types d'hébergements : appartement, maison, mobil home, ...

Vous y retrouverez nos incontournables en Corse, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, PACA et bien sûr de nouvelles propositions à la mer et dans les terres sans oublier nos séjours tout compris cette année aux Baléares ou en Grèce.



Le Caes renouvelle sa volonté de vous aider à partir en vacances en vous proposant trois séjours à taux promotionnel 35-85 %.

Au printemps à Batz sur Mer (Loire Atlantique) dans un appartement de la résidence Les voiles blanches du village de vacances Goélia pour profiter de cette région riche entre terre et mer.

Cet été à la montagne en pension complète ou en gîte dans le village de vacances Touristra Les Ramayes à Prapoutel les 7 Laux (Isère) pour découvrir le massif de la Chartreuse et profiter du magnifique panorama. Accès PMR

Si vous préférez la mer partez dans une maisonnette sur l'île de Noirmoutier (Vendée) idéal pour les amateurs de pêche, randonnée et vélo.



Massif de la Chartreuse



Noirmoutier

Résidences Hôtelières

Pour flâner en toute liberté et au gré de vos envies, réservez votre prochaine escapade en séjournant dans des résidences hôtelières en France et en Europe.

Profitez de la convivialité d'un appartement, confortable et tout équipé associé à un large choix de services inclus et à la carte.

La capacité des hébergements est large du studio à l'appartement 6 personnes.

Vous pourrez bénéficier d'un tarif jusqu'à moins 15 % du prix public.

Idéal pour en profiter sans modération dans la limite de 10 nuitées annuelles !

Dès maintenant, [consultez notre site](#) pour savoir comment réserver auprès d'Adagio ou Citadines.



Citadines Lyon

Citadines Nantes

Nos partenaires agréés

Vous pouvez bénéficier d'une subvention pour un séjour auprès de nos partenaires agréés, parmi eux tous les campings pour des séjours en tente ou caravane ou aire de stationnement de camping-car.

Vous retrouverez leurs coordonnées sur notre site avec pour certains des codes avantages.

Le saviez-vous ? les réservations précoces vous permettent de bénéficier de réductions importantes.

Pour des séjours en mobil home chez un partenaire non agréé la subvention s'appliquera sur 50 % du prix de base.

Toute la procédure de demande de subvention est [disponible sur le site](#).

Revalorisation des plafonds des séjours de nos catalogues

Type de séjour	Plafond journalier par personne	
	Ancien	Nouveau
Résidences Hôtelières	54 €	60 €
Séjours Club	120 €	135 €
Demi-pension Pension- Complète	72 €	79 €
Location	48 €	54 €

Dates limites d'inscription

(Réponse 3 semaines après les dates butoirs)

Vendredi 10 février 2023 pour les séjours-club en Grèce et aux Iles Baléares

Vendredi 24 février 2023 pour Calvi, Soustons, La Palmyre, Chamonix, Le Mont Dore, Prapoutel les Sept Laux et Balaruc-les-Bains

Lundi 13 mars 2023 pour tous les autres séjours

Selon les disponibilités, réservations possibles après la date butoir sur certaines destinations signalées dans le catalogue.

Estimez votre subvention vacances

Retrouvez la calculatrice mise à disposition sur le site du Caes pour estimer le montant de votre subvention sur les séjours catalogue ou les subventions a posteriori.



[Estimez votre subvention](#)

Billetterie en ligne : [billetteriecaes.fr](#)

Identifiant : Matricule Inserm (8 chiffres)

Mot de passe (première connexion) : Il vous a été envoyé par mail le 14 octobre 2022. Pour toute question concernant la billetterie en ligne, merci de vous adresser à billetterie.caes@inserm.fr

Rendez-vous sur votre billetterie pour télécharger votre application mobile !

Consultez toutes les informations du Caes Inserm sur notre site web

[caes.inserm.fr](#)